

M. Cyrille ISAAC-SYBILLE  
Député de la 12<sup>e</sup> circonscription du Rhône  
35 Boulevard Émile Zola  
69600 Oullins

Pierre-Bénite, le 12 juin 2023

**Objet : LETTRE OUVERTE AU DÉPUTÉ CYRILLE ISAAC-SYBILLE.**

**PFAS : Les habitants de la 12<sup>e</sup> circonscription du Rhône veulent comprendre pourquoi le député CYRILLE ISAAC-SYBILLE a demandé, en commission, un report pour fixer les normes de rejets des perfluorés en France.**

Monsieur le Député,

Le 31 mai dernier, en commission à l'Assemblée nationale, dans le cadre d'une proposition de loi visant à limiter la contamination par les PFAS, vous avez fait voter un amendement pour reporter la limitation des rejets de PFAS initialement prévue à 2024. Vous avez déclaré devant la représentation nationale :

**« On peut repousser la date à 2026 »**

Pire. Ce même jour, vous n'avez pas voté deux autres amendements, l'un demandant l'obligation de chercher les PFAS dans l'eau potable, l'autre imposant aux industriels une contribution aux opérations de dépollution.

Pourtant, suite à notre interpellation en juillet 2022, vous aviez demandé la création d'une commission d'enquête à l'Assemblée nationale, visant à établir une « *surveillance, le traitement et la prévention de la pollution des nappes phréatiques par les rejets industriels issus des installations classées pour la protection de l'environnement de produits industriels persistants, mobiles et toxiques tels que les composés perfluorés* ».

Un jour vous vous indignez et vous demandez la création d'une commission « *pour mieux connaître* » ... et un an après, vous prétextez un manque de coordination européenne pour repousser l'interdiction des PFAS.

Nous avons du mal à comprendre votre position. Certains de vos collègues comme le député Nicolas Thierry imaginent même que vous êtes « *en mission pour gagner du temps. C'est exactement la stratégie qui a été appliquée aux États-Unis* ».

**Les habitants de la 12<sup>ème</sup> circonscription du Rhône sont inquiets et veulent comprendre pourquoi vous avez demandé un report pour fixer les normes de rejets des perfluorés en France.**

Au moment où les responsables politiques de tous bords et à tous les niveaux, unanimement, se mobilisent pour défendre les populations, engagent des démarches pour comprendre, lancent des procédures pour établir les responsabilités... vous faites repousser les normes de rejets des PFAS en France.

Afin de comprendre votre position et d'en informer les populations inquiètes que nous représentons, nous vous demandons officiellement de nous recevoir afin de nous expliquer pourquoi vous avez fait voter cet amendement.

Non seulement nous sommes perplexes sur vos récentes prises de position, mais nous déplorons également votre absence à nos côtés et aux côtés des habitants de notre circonscription. En effet, pas une fois vous n'avez pris contact avec l'un d'entre nous sur ce sujet majeur.

Dès lors, nous nous interrogeons.

Y aurait-il des élus locaux, positionnés en première ligne auprès de leurs administrés, et des élus parisiens déconnectés de la réalité du terrain ?

Est-ce l'apanage des Maires d'être à l'écoute des habitants, de les défendre et de faire entendre leurs voix, quand les députés interviennent sous les ors de la République au mépris des inquiétudes légitimes de la population ?

Monsieur le Député, de qui êtes-vous le porte-parole ?

Dans l'attente de votre retour veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de nos salutations distinguées.

Jérôme MOROGE,  
Maire de Pierre-Bénite



Olivier ARAUJO,  
Maire de Charly



Véronique DECHAMPS,  
Maire de La Mulatière



Blandine FREYER,  
Maire d'Irigny



Clotilde POUZERGUE,  
Maire d'Oullins



Michel RANTONNET  
Maire de Francheville



Julien VUILLEMARD,  
Maire de Vernaison



Véronique SARSELLI  
Maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon

